ABC DEPANNAGE
Société à responsabilité limitée au capital social de 40.000 euros
Siège social : Lieu-dit La Maison Brulee, 37320 Cormery

489 090 084 R.C.S. TOURS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIÈME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025)

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 42.328 euros de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves »,
 La somme de 30.328 euros,
 Dont le solde créditeur sera ainsi porté à la somme de 363.935 euros.

- A la distribution des dividendes,
 La somme de 12.000 euros.

- Et de mettre en paiement ladite somme à compter de ce jour, à raison de 3,00 euros par part sociale.

En outre, l'Assemblée approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues, le cas échéant, sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

A hauteur de 12.000,00 euros, le montant des dividendes ci-dessus sera distribué à des personnes physiques et sera donc éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2°/ du Code Général des Impôts en cas d'option expresse et irrévocable pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. A défaut d'exercice de cette option dans la déclaration des revenus des personnes physiques, les dividendes supporteront de plein droit une imposition forfaitaire au taux unique de 12,8 % sur leur montant brut sans abattement, auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux dus au taux global de 17,2 %.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte du régime d'imposition des dividendes prévu par l'article 117 quater du Code Général des Impôts, instituant pour chaque associé personne physique fiscalement domicilié en France, à titre d'acompte, un prélèvement à la source obligatoire non libératoire dont le taux est aligné sur celui de l'imposition forfaitaire unique susmentionnée, à savoir 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Enfin, il est précisé :

(i) que les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (pour les contribuables soumis à imposition commune) pourront demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % ;

(ii) que ce prélèvement obligatoire et les prélèvements sociaux seront prélevés à la source par l'établissement payeur, hors le cas des dividendes afférents à des titres détenus dans un PEA qui en sont dispensés.

L'Assemblée prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	**Total des dividendes distribués**	**Dividendes éligibles à l'abattement**	**Autres revenus distribués éligibles à l'abattement**	**Revenus non éligibles à l'abattement**
31 mars 2024	8.000 euros, (soit 2 euros par part sociale)	8.000 euros	0 euro	0 euro
31 mars 2023	10.000 euros, (soit 2,50 euros par part sociale)	10.000 euros	0 euro	0 euro
31 mars 2022	8.000 euros, (soit 2 euros par part sociale)	8.000 euros	0 euro	0 euro

Les personnes morales ne bénéficient pas de l'abattement de 40 %.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote concernés.

Extrait certifié conforme

La Gérance



ABC DEPANNAGE
Société à responsabilité limitée au capital social de 40.000 euros
Siège social : Lieu-dit La Maison Brulee, 37320 Cormery

489 090 084 R.C.S. TOURS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Monsieur ALAIN BOURGOING
Gérant

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2025

Désignation de l'entreprise : SARL ABC DEPANNAGE SARL — LA MAISON BRULEE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 37320 CORMERY

SIRET : 4 8 9 0 9 0 0 8 4 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3 (Exercice N clos le 31032025)	Net 4 (Exercice N-1 clos le 31032024)
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010	10 000	012		10 000	10 000
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	38 827	030	38 827		
	Immobilisations financières* (1)	040	321 296	042		321 296	321 238
	Total I (5)	044	**370 123**	048	**38 827**	**331 296**	**331 238**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS — Marchandises *	060	12 928	062		12 928	8 866
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	720	066		720	510
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	4 341	070		4 341	5 798
	Créances (2) — Autres * (3)	072	16 513	074		16 513	29
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	111 039	086		111 039	95 524
	Charges constatées d'avance *	092	2 965	094		2 965	2 159
	Total II	096	**148 506**	098		**148 506**	**112 886**
	Total général (I + II)	110	**518 629**	112	**38 827**	**479 802**	**444 124**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	43 601	43 601
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	4 000	4 000
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	333 607	303 152
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**42 328**	**38 454**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**423 535**	**389 207**
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 331	731
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 1 400)	172	33 899	28 634
	Comptes courants d'associés	173	20 927	25 426
	Autres dettes	175	110	125
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**56 266**	**54 916**
	Total général (I + II + III)	180	**479 802**	**444 124**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 936	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	58
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SARL ABC DEPANNAGE SARL** — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31032025 (1)	Exercice N-1 clos le 31032024 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	210	53 854	47 492
	Production vendue biens	214		
	Production vendue services * — dont export et livraisons intracommunautaires 209 / 215 / 217	218	113 560	113 970
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230	2 060	4
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	**169 473**	**161 467**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234	27 188	20 306
	Variation de stock (marchandises) *	236	(4 062)	(269)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	17 631	13 856
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	244	1 939	1 464
	Rémunérations du personnel *	250	87 724	84 086
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	35 143	33 183
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)	254		4 014
	Dotations aux provisions	256		159
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262	460	3
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	**166 023**	**156 801**
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	**3 450**	**4 666**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	41 403	35 967
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294	1 758	1 258
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 (VI)	300		
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	767	921
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310	**42 328**	**38 454**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	**42 328**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	767	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 — écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	1 999	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 — Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 — Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 — Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	342		
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 — Investissements et souscriptions outre-mer 344 — Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993			
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 — Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 — Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 181			
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit 346 — Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641	350	39 980	
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 — Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 — Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647			
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649 — Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	**5 114**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 — Déficit col. 2	370	**5 114**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.